



PRESENTE EN ASSOCIATION AVEC

VERGOTE SMEETS MOULINASSE (Cabinet d'Avocats)

Le Colloque :

## Le Sport et ses Evénements face au Droit et à la Justice

Après l'avènement du Livre blanc de la Commission européenne sur le sport, la tenue du Congrès de l'Agence Mondiale Antidopage en 2007, des événements sportifs comme la Coupe d'Afrique des Nations (football) en janvier 2008, la Coupe d'Europe des Nations en juin 2008 et les Jeux Olympiques en août 2008, l'heure est venue de se poser sur l'évolution du droit du sport notamment en relation avec les conflits et les règlements judiciaires et arbitraux de ceux-ci.

Dans ce dessein, nous avons fait appel à des orateurs connus pour leur implication dans les différentes institutions sportives européennes et internationales et dans le règlement des différents litiges.

Ce colloque s'adresse à tous les praticiens du droit intéressés par le sport et le droit (chercheurs, juristes d'entreprise, avocats, magistrats, etc). Il est également destiné à la formation des agents de joueurs très souvent délaissés à leur simple connaissance des différents mécanismes qui seront abordés, aux clubs employeurs appelés à appliquer les différentes législations et les règlements sportifs et le cas échéant à plaider devant les juridictions sportives disciplinaires et arbitrales.

## PROGRAMME

|  |   |
|--|---|
| Matinée placée sous la présidence de M. <i>Gérald Simon</i>                          | Après-midi placé sous la présidence de M. <i>Thierry Zintz</i>              |
| 8h30 - Accueil des participants  | 14h30 Thème 3 <b>Le Dopage, son Code et la jurisprudence</b>                |
| 9h00 - Allocutions d'ouverture   | 14h30 <b>Le Code Antidopage</b>   |
| 9h15 Thème 1 <b>Le rôle des associations et des fédérations sportives</b>            | <i>Cécile Chaussard</i>   |
| 9h15 <b>L'approche des Associations et fédérations sportives</b>                     | 15h00 <b>La jurisprudence du TAS</b>  |
| <i>Thierry Zintz</i>   | <i>Patrick Mbaya</i>  |
| 9h45 <b>Le livre blanc sur le sport de la Commission européenne</b>                  | 15h30 Questions - Réponses  |
| <i>Julien Zylberstein</i>  | 15h45 Pause   |
| 10h15 Questions-Réponses   | 16h00 Thème 4 <b>FIFA – UEFA et les décisions judiciaires et arbitrales</b> |
| 10h30 Pause  | 16h00 <b>La Chambre de Résolution des litiges</b>                           |
| 11h00 Thème 2 <b>Le Tribunal arbitral du Sport – sa légitimité et son efficacité</b> | <i>Philippe Piat</i>  |
| 11h00 <b>La loi applicable – le droit européen</b>                                   | 16h30 <b>Les conflits entre clubs et les joueurs</b>                        |
| <i>Seri Zokou</i>  | <i>Jean-Baptiste Ngandomane</i>   |
| 11h30 <b>L'indépendance des arbitres</b>   | 17h00 <b>Les conflits entre clubs</b>                                       |
| <i>Gérald Simon</i>  | <i>Jean-Jacques Bertrand</i>  |
| 12h00 <b>Les voies de recours possibles</b>  | 17h30 <b>L'intervention d'un tiers au TAS</b>                               |
| <i>Patrick Mbaya</i>   | <i>Patrick Mbaya</i>  |
| 12h30 Questions - Réponses   | 18h00 Questions - Réponses  |
| 12h45 Déjeuner   | 18h15 Conclusions   |

## ORATEURS

**Gérald Simon** est Professeur à l'Université de Bourgogne, Directeur du Laboratoire de Droit du Sport de l'Université de Bourgogne, Dijon. Il est également arbitre au Tribunal arbitral du sport à Lausanne.

**Thierry Zintz** est Vice-Président du Comité Olympique et Interfédéral Belge (COIB) et également, Professeur à l'UCL spécialisé en management des organisations sportives

**Philippe Piat** est Président de l'Union Nationale des Footballeurs Professionnels (UNFP), ancien Président de la Fédération Internationale des Footballeurs Professionnels (FIFPro), membre du Conseil d'administration de la FIFPro, membre de la Chambre de résolution des litiges de la FIFA

**Cécile Chaussard** est Maître de Conférences en droit public à l'Université de Bourgogne - Faculté de droit de Dijon. Elle est également Membre du Laboratoire de Droit du Sport

**Julien Zylberstein** est chargé d'affaires européennes de l'Union des Associations européennes de football (UEFA). Il est également chargé de cours en droit communautaire institutionnel à l'Université Paris X Nanterre

**Jean-Jacques Bertrand** est Avocat au barreau de Paris, spécialisé dans le droit du sport. Il est arbitre au Tribunal arbitral du sport (Lausanne)

**Seri Zokou** est Avocat au barreau de Bruxelles et il conseille certains sportifs.

**Patrick Mbaya** est Avocat (Vergote Smeets Moulinasse) au barreau de Bruxelles. Il est le conseil de plusieurs athlètes belges, étrangers, de certains agents et de certaines institutions sportives. Il a été désigné arbitre au Tribunal arbitral du Sport à Lausanne en 2003. Il a également été assistant et Maître de conférences à l'Université de Liège, Service de Droit International économique

**Jean-Baptiste Ngandomane** est Avocat au barreau de Paris. Docteur en Droit, il a présenté une Thèse intitulée : "L'exploitation commerciale du sportif professionnel", aspects juridiques à l'Université de Toulouse I en 2002. Il détient un DEA Droit des Affaires, une Maîtrise en Droit communautaire et international ainsi qu'une Maîtrise Droit des Affaires. C'est un ancien journaliste sportif.



# larcier

## INFORMATIONS

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**Date et heure**

Samedi 6 décembre 2008

De 8h30 à 18h30

**Lieu**

Diamant Building boulevard A. Reyers 80 -  
1030 Bruxelles (Belgique)

**Frais d'inscription**

- 150 euros en prévente jusqu'au 23 novembre 2008 pour les étudiants, avocats - stagiaires
- 250 euros en prévente jusqu'au 23 novembre 2008
- 400 euros en vente du 24 novembre au 2 décembre 2008.

Les places sont limitées.

Les frais d'inscription comprennent la participation, les pauses café, le repas de midi, une transcription des contributions écrites des orateurs éditée par la Maison Larcier.

**Formation permanente**

6 points (OBFG - en demande) - Formation agréé par le CSJ (en demande)

Site du Colloque :

[http://polyblogbe.typepad.fr/le\\_sport\\_et\\_le\\_droit/](http://polyblogbe.typepad.fr/le_sport_et_le_droit/)

Titre ..... Prénom .....

Nom .....

Fonction .....

Compagnie .....

N° TVA.....

Adresse .....

.....

Ville .....CP.....

Pays.....

Tél. : ..... Fax :.....

E mail .....

Paiement par compte 001-5479271-11

BIC GEBABEBB /

IBAN BE75 0015 4792 7111

Inscription par fax + 32 4 270 12 42

Par courrier

GM SPRL, rue de Fragnée 190,  
B - 4000 Liège

Par Internet

<http://www.amiando.com/droitetsport.html>

Par e mail : [remy.shambuyi@gmail.com](mailto:remy.shambuyi@gmail.com)

Si vous n'avez pas reçu une confirmation de votre inscription trois jours après y avoir procédé, prenez contact à l'adresse e mail [remy.shambuyi@gmail.com](mailto:remy.shambuyi@gmail.com).

**Logement à Bruxelles : n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour obtenir la liste des hôtels partenaires**